

Le 15 mai 2023, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 9 mai 2023

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, CHAPOT, DUCREUX, SPADA, GALONNET, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, KHEBRARA, KARA, MARRET, MOINE, CEYTE, SORGI, CAMPEGGIA, PONSON, RODRIGUES.

Procurations : Madame FABRE à Monsieur CHAPOT, Madame MONTAGNON à Monsieur MONTEUX, Monsieur INCORVAIA à Madame BRUEL, Madame SEGUIN à Madame PONSON, Monsieur MAGALHAES à Monsieur KARA, Madame MONTET-FRANC à Monsieur MARRET.

Absent : Monsieur PEPIN

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : Budget Parc des Forges - Affectation du résultat 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application de l'instruction comptable M 57, les excédents de fonctionnement doivent être affectés par délibération de l'Assemblée délibérante et couvrir, en priorité, les déficits d'investissements.

Il indique que le Compte Administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement déterminé comme suit :

Résultat cumulé au 31/12/2022	21 276.62 €
En affectation obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement des investissements pour la somme de :	0,00 €
Solde disponible au compte 002 en fonctionnement :	21 276.62 €

Monsieur le Maire précise que ces éléments ont été présentés lors de la réunion du groupe de travail municipal du 11 mai 2023 puis en séance du Conseil.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20230516-2023-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2023

Publication : 17/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 23 voix pour et 5 abstentions (Groupe Changeons de Cap) :

- **AFFECTE** ce résultat, en totalité, au compte 002 recettes de fonctionnement pour **21 276.62 €**

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 16 mai 2023

Le Maire,
François DRIOL



Le secrétaire de séance,
Pierre-Julien MARRET

